

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce
DU DISTRICT DE MONTREAL

PRESIDENT

M. ISAIE PRÉFONTAINE, Bourgeois, 107 St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. A. V. ROY, I. C. et industriel, 425 St-Jacques.

2me VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIÈRE, Marchand en gros, 911 St-Laurent.

TRESORIER

M. JOSEPH FORTIER, fab. papetier, 210 Notre-Dame-Ouest.

SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIÈRE, Avocat, 76 St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Berthiaume Hon., Trefflé, C. L., propriétaire de "La Presse".
M. Boivin W. U., marchand, 335 St-Laurent.
M. Brodeur Alph. N., marchand, 533 Ste-Catherine Est.
M. Chaput Armand, maison "Chaput Fils & Cie", 4, De Bresoles.
M. Daoust Emilien, librairie Beauchemin, 256, St-Paul.
M. Gonthier Geo., Comptable public, 17, Côte Place d'Armes.
M. Gravel Ludger, agent manufacturier, 26 Place Jacques-Cartier.
M. Hardy A. H., voyageur de commerce, 28, carré St-Louis.
M. Joubert S. D., maison "Lamontagne Ltd", 338, Notre-Dame Ouest.
M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, Wolfe.

M. L'espérance A. P., gérant Banque d'Épargnes, 176, St-Jacques.
M. Marceau E. D., marchand de thés et cafés, 285, St-Paul.
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.
M. Martin C. E., marchand en gros, 336 St-Paul.
M. Mullarkey J. P., gér. Mont. Terminal Ry, 160, St-Jacques.
M. Perrault Ovide S., gér. American Tobacco Co., coin St-Antoine et Bourget.
M. Prud'homme Alex., marchand de fer, 10, De Bresoles.
M. Tarte La Jos., journaliste "La Patrie".
M. Tétreault Nap., manufacturier, 331 Denonligny Est.
M. Tourville Rod., négociant en bois, 107, St-Jacques.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. J. Grenier, ancien banquier, 97, St-Jacques.
M. D. Parizeau, March. de bois, 2395, Bl. St-Laurent.
M. H. Laporte, Epicier en gros, 78, St-Pierre.
M. Jos. Contant, Pharmacien, 231, Notre-Dame Est.
Hon. Alph. Desjardins, Avocat, Ch., 26, Board of Trade Bldg.

M. L. E. Geoffron, Epicier en gros, Maison Chaput & Fils.
M. D. Masson, ancien négociant, 55, rue Saint-Sulpice.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 3, Côte Place d'Armes.
M. C. H. Catelli, industriel, 31 Barelav.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fabricant de chaussures, 284 Bl. St Laurent.
M. Alph. Racine, Marchand en gros, 340 St Paul.
M. L. J. A. Surveyer, marchand de quincailleries, 52, St-Laurent.

Hon. J. D. Rolland, Manufacturier de papier, 14 St Vincent.
M. Ubalde Garand, Courtier, 116 St Jacques.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, Bld St-Laurent.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

M. Trefflé Charpentier, Jr, Entrepreneur, 157 Papineau.

AUDITEURS

M. P. A. Gagnon, M. P. H. Dufresne.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1908-09

Le Président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.

ARBITRAGE. — TRIBUNAL D' — MM. les Officiers en charge, les anciens Présidents et Vice-Présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. * président ; C. H. Catelli, Trefflé Charpentier, H. Laporte, J. O. Labrecque, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Damase Parizeau, S. D. Vallières.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. président ; Hon. T. Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. Arthur Côté, W. A. Huguenin, D. Parizeau, Hon. J. D. Rolland, L. Jos. Tarte, Rod. Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. président ; Arm. Chaput, Adélar Fortier, Chs Langlois, W. Lajeunesse, N. Lapointe, J. A. Vaillancourt.

BULLETIN. — MM. président ; H. A. A. Brault, A. N. Brodeur, Jos. Contant, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, A. J. de Bray, S. D. Joubert, H. Godin, L. J. Loranger, O. S. Perreault, Ls Jos. Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. président ; Michel Benoit, Alf. Cinq-Mars, Alex. Desmarteau, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, A. P. Frigon, Fred. C. Larivière.

CUIRS ET PEAUX. — MM. président ; Raoul Claude, F. B. Drouin, E. Gallibert, L. E. Gauthier, S. D. Joubert, Ludger Gravel, Jean Lamoureux, J. B. A. Lanctôt, Nap. Tétrault.

ÉPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. président ; Armand, Chaput, J. Ethier, J. J. Duffy, Nap. Gendreau, Alb. Hudson, E. D. Marceau.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES. — MM. président ; C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, Geo. Esplin, Jos. Fortier, S. D. Joubert, J. R. Laurendeau, J. T. Marchand, Oscar Mathieu, O. S. Perrault, A. V. Roy.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. président ; Hon. T. Berthiaume, G. Boivin, J. A. Beaudry, A. E. Labelle, J. P. Mullarkey, O. S. Perrault, Louis Perron.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal S. Beaudin, avocat, C. R.
L'hon. Lomer Gouin

FER ET METAUX. — MM. président ; J. Davidson, Ludger Gravel, Alf. Jeannotte, L. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, R. Prieur, Alex. Prud'homme, L. J. A. Surveyer.

FINANCES. — MM. président ; Jos. Fortier, U. Garand, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, A. P. L'espérance, D. Masson, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. président ; C. H. Catelli, Arm. Chaput, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffron, Geo. Gonthier, H. Laporte, Fred. C. Larivière, E. D. Marceau, D. Masson, A. V. Roy.

LEGISLATION. — MM. président ; Hon. F. L. Bédique, Hon. Alph. Desjardins, Hon. T. Berthiaume, Hon. N. Péroudeau, Edmond Brossard, C. H. Catelli, J. A. Descarries, L. J. Loranger, F. Bourbonnière.

MINES, BOIS ET FORÊTS. — MM. président ; T. Charpentier, A. A. Larocque, J. O. Labrecque, Octave Lemay, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Hon. J. D. Rolland, Rod. Tourville.

NOUVEAUTES. — MM. président ; W. U. Boivin, J. N. Dupuis, J. O. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin, D. Mercure, Alph. Racine, S. Robitaille, J. H. P. Saucier.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. président ; Jos. Contant, Arthur Décaray, J. A. E. Gauvin, S. Lachance, Henri Lanctôt, A. J. Laurence, Paul Leduc.

TRANSPORTS, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES. — MM. président ; W. U. Boivin, A. N. Brodeur, Hon. Alph. Desjardins, Arm. Lalonde, A. E. Lalonde, Fred. C. Larivière, D. McDonald, D. Masson, J. P. Mullarkey, A. V. Roy, Hon. J. D. Rolland.

VINS ET LIQUEURS. — MM. président ; J. A. Christin, Arm. Chaput, Albert Hébert, Alex. Orsali, J. M. Wilson, L. A. Wilson.

MEMBRES À VIE

Lord Strathcona et Mount Royal, MM. C. H. Catelli, Joseph Fortier, Ubalde Garand, Isaie Préfontaine, F. D. Shallow.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président, M. Trefflé Charpentier, jr, 157, Avenue Papineau ; 1er Vice-Président, M. Pierre Leclerc, 1392, Saint-Laurent ; 2me Vice-Président, M. Octave Lemay, 147, Cherrier ; Trésorier, M. L. Z. Gauthier, 180, Saint-Jacques ; Secrétaire, M. J. E. C. Daoust, 180, Saint-Jacques.

DIRECTEURS

MM. L. A. Carrière, 479, Avenue Laurier ; Noël Leclaire, 874, Sanguinet ; Tous-saint Bénard, 1280, des Erables ; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est ; N. T. Gagnon, chambre 26, Board of Trade Bldg ; J. O. Martineau, 10 4, St-Denis ; L. Z. Mathieu, 256, Workman.

AVIS

Les membres des commissions permanentes sont invités à se réunir mercredi, le 26 février courant, à TROIS heures P. M., au bureau de la Chambre, pour élire leurs présidents respectifs.



LIGNE ALLAN

Compagnie de Vapeurs
DE LA
MALLE ROYALE

MONTRÉAL A LIVERPOOL — MONTRÉAL AU HAVRE

Les nouveaux vapeurs à turbines "VICTORIAN" et "VIRGINIAN" — 12,000 tonnes — et les nouveaux vapeurs à doubles hélices "CORNICAN" et "TUNISIAN" partiront régulièrement tous les vendredis de Montréal et Québec. Aussi tous les samedis alternatifs de Montréal au Havre, vapeurs: "PARISIAN", "SARDINIAN", et "POMERANIAN".

• Prix de passage, très modérés •

ACCOMMODATION INSURPASSABLE

S'adresser à **L. J. RIVET, 13, Bld St-Laurent**
ou à **H. & A. ALLAN, 2, rue St-Pierre**
MONTRÉAL

Messrs PITT & SCOTT, 47, rue Cambon, Paris

MM. J. M. CURRIE & CIE, 36, rue d'Hauteville, Paris ou
J. M. CURRIE & CIE, 2, rue Fleury, Havre, France



LIGNE DOMINION

NAVIRES

DE LA

Malle Royale

VOYAGES HEBDOMADAIRES

MONTRÉAL ET QUÉBEC A LIVERPOOL

EN HIVER

NAVIRES RAPIDES POUR PASSAGERS

Rapidité et confort

Accommodation supérieure pour passagers de première, seconde et troisième classe.
Accommodation aux voyageurs sur les ponts supérieurs.
Bonne ventilation, grandes chambres et promenades spacieuses.

Première classe depuis \$55.00 à \$75.00 suivant la saison et le navire.

SERVICE A PRIX MODERES

Une classe de cabine appelée (seconde classe). Voici la ligne à prendre lorsque l'on veut faire un voyage confortable et à bon marché.
Le meilleur du navire à LIVERPOOL, \$42.50 et \$45.00; à LONDRES, \$45.00 et \$47.50; à PARIS, \$52.75 et \$55.25.

Pour toutes informations s'adresser aux agents locaux ou à la

DOMINION LINE

17, RUE SAINT-SACREMENT, MONTRÉAL

L. J. RIVET, 13, BOULEVARD ST-LAURENT

Tél. Bell Main 4097

WHEN GOING TO EUROPE

TAKE THE

“EMPRESSES”

“Empress of Britain”

— AND —

“Empress of Ireland”

or one of the other

C. P. R. Steamships

Rooms 3, 4 and 5, BOARD OF TRADE

G. McL. BROWN, General Passenger Agent

L. J. RIVET, 13, Boulevard Saint-Laurent

RENAUD, KING & PATTERSON, Ltée

COIN STE-CATHERINE ET GUY

Macey

MEUBLES,

LITERIES,

TAPIS,

RIDEAUX, Etc.

— AUSSI —



Meubles de toutes sortes pour bureaux

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections "Macey"

Nos marchandises sont de haute qualité.

Nos prix sont uniformes et marqués en chiffres lisibles.

La Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

9^e ANNÉE

Montréal, Février 1908

No 2

Siège de la Chambre 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p. m.

TABLEAU PHOTOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE

Ceux de nos membres qui ne se sont pas encore présentés chez MM. LAPRÈS & LAVERGNE, sont priés de le faire au plus tôt.

SOMMAIRE

	PAGES
1 ^o Assemblée générale annuelle du 12 février 1908 :	
a) Discours de M. C. H. Catelli, président sortant de charge.....	17
b) Discours du nouveau président, M. Isaïe Préfontaine.....	19
2 ^o Procès-verbaux de la Chambre.....	27
3 ^o Assemblée générale du 29 janvier 1908 : élection des officiers et présentation des candidats au conseil.....	29

DISCOURS DE M. C. H. CATELLI, PRÉSIDENT SORTANT DE CHARGE

A l'assemblée générale annuelle du 12 février 1908

Messieurs les membres de la Chambre,

Il est d'usage pour le président sortant de charge, avant de laisser à son successeur le poste honorable auquel vous l'avez appelé, de vous faire une revue des travaux accomplis par la Chambre au cours des deux années durant lesquelles il a eu l'honneur d'occuper le fauteuil de cette Chambre.

Laissez-moi d'abord vous féliciter de l'heureux choix que vous avez fait en confiant à M. Isaïe Préfontaine les destinées de notre Chambre. En élisant pour cette fonction importante un concitoyen aussi honorable, aussi indépendant et aussi dévoué aux intérêts de notre institution et aux progrès du commerce, notre Chambre bénéficiera sans doute d'une impulsion vigoureuse et puissante de prestige et d'influence pour le plus grand bien de la classe commerciale. Je dois aussi vous féliciter du choix des autres officiers, ainsi que des membres du conseil.

La Chambre, sous la nouvelle administration, continuera à jouir du renom très enviable qu'elle a acquis tant au pays qu'à l'étranger. Je ne saurais

trop reconnaître combien l'accomplissement de mes devoirs m'a été facilité et rendu agréable par le concours de mon successeur et des autres officiers de la Chambre. C'est avec une véritable satisfaction que je constate, en prenant congé de vous, les progrès remarquables obtenus et poursuivis par notre Chambre et la considération qu'elle a méritée dans les hautes sphères du monde, soit administratif, soit financier, ainsi que j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte dans mes voyages, entre autres circonstances, par la faveur attachée au bulletin de notre Chambre dans les bibliothèques civiles et gouvernementales. Le mouvement toujours ininterrompu de l'enrôlement de nouvelles recrues nombreuses et précieuses dans les rangs des membres de notre Chambre est une preuve non équivoque de l'estime des services incontestables rendus par elle au commerce et au pays.

Résumer les travaux de notre Chambre, c'est faire l'histoire du commerce du pays dans ces deux dernières années. Un grand nombre de questions ont été soumises à notre Chambre et toujours vous les avez étudiées avec soin et prudence et résolues avec non moins de sagesse.

A peine m'aviez-vous élevé à la charge de présidence que le gouvernement canadien honorait la Chambre en nommant son président, commissaire du Canada à l'exposition internationale de Milan, et si après avoir d'abord hésité, j'ai cru devoir accepter cette flatteuse marque de confiance de la part du gouvernement, c'est que j'ai considéré remplir un devoir vis-à-vis de la Chambre sur laquelle un tel honneur ne pouvait manquer de rejaillir. De fait, inutile de vous rappeler avec quelle courtoisie votre président a été accueilli par les autorités européennes. En toute occasion, je dois vous déclarer que je me suis toujours efforcé d'agir pour le plus grand honneur de la Chambre.

VIème congrès des Chambres de Commerce de l'Empire

Parmi les événements les plus importants des deux dernières années, figure sans contredit le VIème congrès des Chambres de Commerce de l'Empire tenu à Londres en juillet 1906. Notre Chambre y était représentée par trois de ses membres. Nous avons eu l'avantage et le plaisir d'y voir des résolutions de notre Chambre, sinon toutes adoptées, du moins discutées et appréciées à leur valeur.

Au sujet de la *défense impériale*, je suis heureux de vous rappeler que l'avis du congrès n'était rien autre chose que la réaffirmation de la résolution de notre Chambre telle que votée au congrès antérieur tenu à Montréal en 1903.

Je tiens à vous signaler de nouveau que la résolution présentée par notre Chambre relativement à l'embargo sur le bétail canadien n'a été défaire que par une majorité de trois voix seulement, et qu'un tel résultat ne peut guère être considéré comme un succès pour les partisans du maintien de l'embargo.

Commission du Port

Nous sommes heureux du changement fait par le gouvernement en réorganisant la commission du port et en y préposant les trois commissaires actuels. Les travaux exécutés pendant le court laps de temps que nous les avons vus à l'œuvre démontrent que le choix du gouvernement a été judicieux et tout à l'avantage du commerce et du pays.

La route du Saint-Laurent

Grâce aux travaux exécutés par le Ministre de la Marine, notre route fluviale est une des routes les plus sûres et nous sommes fiers de constater qu'aucun désastre n'est arrivé à la flotte transatlantique qui a visité notre port.

Traités

Le gouvernement du Canada a, l'année dernière, conclu un nouveau traité entre la France et le Canada qui aidera, j'en suis sûr, à déve-

lopper notre commerce extérieur. A nous maintenant de prendre les mesures requises pour bénéficier des nouveaux horizons ouverts à nos produits.

Commerce

Le Canada a pris dans ces deux dernières années une expansion sans précédent dans l'histoire des peuples. Ses produits agricoles, ses industries, ses manufactures ont également joui de cette prospérité. Il est bien vrai que depuis quelque temps il existe une certaine gêne dans les cercles financiers du pays, mais je me demande si la cause en est bien simplement due au développement commercial et industriel au Canada ou à toute autre cause venant de l'étranger. Pour ma part, je crois que notre commerce et notre industrie sont assis sur des bases solides, et que le public a raison d'avoir confiance dans nos institutions.

Barrage du Saint-Laurent

Tout récemment une proposition à ce sujet est venue devant notre Chambre. Nous avons protesté contre ce projet. Il y va des plus grands intérêts de Montréal et de son commerce, il y va de plus de ceux du Canada tout entier, quand il s'agit d'une question comme celle de la libre navigation du Saint-Laurent.

Hautes Etudes Commerciales

Sur cette importante question, de même que sur celle de l'enseignement technique auxquelles notre Chambre de Commerce a donné depuis long temps une si large part de son attention, je laisserai la parole à notre président, M. Isaïe Préfontaine.

Remerciements au Secrétaire et à la Presse

Comme président, je dois mes remerciements à notre dévoué secrétaire et à ses assistants pour l'empressement avec lequel ils ont toujours rempli les devoirs de leur charge.

Je remercie les représentants des journaux de l'appui sympathique qu'ils n'ont cessé de prêter à notre Chambre, spécialement durant mon terme d'office.

Laissez-moi, en terminant, prier M. le président d'accepter de nouveau mes plus vives félicitations. Je suis heureux de le voir ainsi honorer par la Chambre et de lui voir ainsi décerner la plus haute distinction qui soit à sa disposition. Pour ma part, j'ai eu l'occasion, plus peut-être encore que mes collègues du conseil de cette Chambre, d'admirer les qualités qui l'ont signalé à la reconnaissance de cette Chambre en même temps qu'à la considération du public et de nos gouvernants. C'est évidemment, on ne peut se le dissimuler, une grande responsabilité ; mais il réunit à un rare degré toutes les ressources qui sont une garantie de progrès pour les intérêts de la Chambre.

C'est dans ces sentiments, dont mon successeur connaît toute la sincérité, que je suis heureux de l'inviter maintenant à développer le programme des nombreuses et importantes questions de nos travaux futurs, sachant que vous les avez confiées en excellentes mains.

DISCOURS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Mr ISAIE PREFONTAINE

A l'assemblée générale annuelle du 12 février 1908

Messieurs les conseillers et messieurs les
membres de la Chambre de commerce
du district de Montréal.

A votre dernière assemblée générale annuelle vous m'avez choisi comme président pour une année de la Chambre de commerce de Montréal, vous m'avez fait là un grand honneur pour lequel je vous réitère mes remerciements les plus sincères.

En acceptant ce poste éminent, si j'en apprécie l'honneur, j'en sens aussi la responsabilité et je ne puis me défendre d'un certain sentiment de crainte lorsque je considère le travail ardu et couronné de succès de mes prédécesseurs et ce qu'il nous reste à faire pour que notre Chambre atteigne le but qu'elle s'est toujours proposé, la prospérité commerciale et administrative de notre pays.

Mais en regardant autour de moi, il me semble que je ne devrais pas craindre, aidé comme je le serai par le concours toujours dévoué de MM. les vice-présidents, du trésorier et du secrétaire si bien secondé et l'assurance que les sympathies de M. le président sortant de charge nous sont acquises et convaincu qu'il continuera à faire profiter la Chambre de commerce de sa grande expérience, lui qui a présidé avec tant de courtoisie à nos délibérations et a si dignement rempli cette charge de président que vous venez de me confier.

Je mettrai aussi à contribution le dévouement aussi intelligent qu'éclairé de MM. les anciens présidents, des membres du Conseil, des officiers de ce corps et de vous tous messieurs, persuadé que je suis que votre concours m'est assuré d'avance lorsqu'il s'agit des progrès de la Chambre de Commerce et de la prospérité de notre pays.

Quant à moi, en acceptant cette dignité, je mets à votre disposition tout ce que j'ai d'énergie, de dévouement et de bonne volonté, et si tous les projets que nous avons formés ensemble ne sont pas tous menés à bonne fin il ne faudra pas s'en prendre à mon bon vouloir mais à toutes autres choses excepté à mon dévouement et à mon ardeur au travail mis au service de cette Chambre de Commerce qui est l'œuvre de tous et de chacun de nous.

Avant de terminer ces remarques, c'est avec un sentiment de reconnaissance que je remercie les journaux pour le bon vouloir, la courtoisie, avec laquelle ils nous ont toujours aidés dans nos efforts et surtout dans la publication de nos travaux qu'ils font connaître et apprécier dans tout le pays et à l'étranger.

Comme premier acte de ma présidence, j'ai pensé qu'il vous serait agréable et utile que nous cautions ensemble des travaux accomplis par nous, comme membres de la Chambre de Commerce, depuis sa fondation et je suis heureux de constater combien sont nombreuses les idées préconisées et étudiées par notre Chambre, qui plus tard ont été adoptées par nos Gouvernements ou autres corps publics.

N'y aurait-il à notre crédit que l'abolition de la Commission du Havre, telle qu'autrefois constituée, qui fut demandée par notre Chambre dès la première année de son existence, c'est-à-dire en 1887, l'École des Hautes Etudes Commerciales que le président d'alors, le regretté L. E. Morin, appelait de ses vœux en 1893, les Ecoles Techniques pour lesquelles notre Chambre s'adressait en 1896 au Conseil de Ville de Montréal afin d'obtenir une subvention et en faciliter la fondation, et le travail utile fait par M. Gonthier sur la comptabilité obligatoire, qui nous a valu la loi qui porte ce nom. Je mentionnerai aussi l'hôtel des monnaies, dont le regretté M. J. X. Perrault désirait la fondation dès 1898. Cette idée comme beaucoup d'autres de ce citoyen dévoué à notre Chambre a fait son chemin et voilà que le Gouvernement faisait il y a deux mois l'inauguration de l'Hôtel des Monnaies.

Je ne m'attarderai pas davantage à vous parler de ce qu'a fait notre Chambre, il y aurait tant à dire, pour énumérer les résultats obtenus par elle pendant les vingt et une années de son existence. Mon but, en mentionnant ces quelques faits est de montrer qu'elle n'a pas failli à la tâche qu'elle s'était imposée lors de sa fondation, de sauvegarder les intérêts du commerce en général. D'ailleurs un seul de ces résultats obtenus n'est-il pas suffisant pour nous encourager dans l'œuvre utilitaire que nous poursuivons, si nous avons besoin d'encouragement. Si nos prédécesseurs ont fait œuvre utile en préconisant les besoins nécessaires à la sûreté et au progrès du commerce du pays, il nous incombe de continuer cette œuvre, toute de patriotisme, et pour cela si vous me le permettez nous examinerons ensemble quelques-uns des besoins qui s'imposent au progrès de notre commerce.

Port de Montréal et Navigation

Ce n'est pas sans raison que nos prédécesseurs ont cru dès le début de l'organisation de la Chambre de Commerce devoir s'intéresser à la navigation en général et au port de Montréal en particulier. Notre fleuve St-Laurent nous offre des avantages

uniques dans l'univers, si nous savons les mettre à profit. Nous devons donc veiller avec un soin jaloux sur la réputation, la sûreté et le développement de cette grande voie, qui rend si facile nos communications avec les pays européens et assure un débouché rémunérateur à nos produits manufacturiers, agricoles, forestiers, etc., mais pour tirer parti des avantages qu'offre ce grand fleuve, ainsi que de notre position géographique, notre Chambre devra continuer à s'intéresser à doter notre port d'un outillage des plus perfectionnés pour la manutention et la mise en entrepot à bon marché de nos marchandises. A cette fin il faudrait construire un chemin de fer élevé, sous le contrôle de la Commission du Havre, qui faciliterait le transport des marchandises le long de notre port maintenant national et bientôt port libre, comme je l'espère.

Nous devons aussi sans plus tarder nous intéresser à sauvegarder contre les accidents par le feu la flotte marchande qui mouille dans notre port et offrir aux grandes compagnies de navigation l'accommodation nécessaire pour leur permettre de réparer leurs avaries et reprendre la mer avec cargaisons.

Baie Georgienne

Le creusage, à une profondeur de 24 pieds, de la Rivière Ottawa jusqu'au Lac Nipissing et de la Rivière des Français jusqu'à la Baie Georgienne est un travail que la Chambre de Commerce verrait avec joie.

Notre Chambre a fait l'étude de ce projet en 1895 et en 1896 un résumé de son travail a été remis à l'Hon. Ministre des Travaux Publics contenant force détails démontrant l'importance de ce projet pour le transport des 160,000,000 minots de grains que produisent le Manitoba et le Nord-Ouest ; par cette voie, la distance aux ports océaniques se trouve, comparée avec nos voisins, réduite d'un tiers. Le canal Canadien ayant vingt-quatre pieds de profondeur permettrait le passage de bateaux de fort tonnage et réduirait ainsi les frais de transport de moitié ou environ deux centins par minots, tout en favorisant nos ports Canadiens qui

JEAN HUDON, TAILLEUR

59, RUE SAINT-CHARLES-BORROMÉE, MONTRÉAL



Tweeds pour habits d'hiver
et de demi-saison

Paletots doublés en fourrures

PALETOTS DE DEMI-SAISON

Le choix est considérable
et les prix sont à la portée
de toutes les bourses.

Nous garantissons la coupe.

Venez examiner notre assorti-
ment de **TWEEDS, DRAPS**
et **FOURRURES.**

JEAN HUDON



AU III **BALMORAL** Pres de la rue McGill

Vous êtes cordialement invités à venir visiter nos salles d'exposition et à voir notre grand étalage de Harnais, Valises, Sacs de Voyage, etc.

Siamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTRÉAL Can

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HEURES DES TRAINS
EN DESTINATION DE

7.25 A.M. Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté Lévis, Québec, Rivière du Loup, Moncton, Saint-Jean, Halifax et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

3.50 P.M. Saint-Hyacinthe, Drummondville, Saint-Léonard, Nicolet et les stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Sainte-Flavie et stations intermédiaires. — Wagon-salon-buffet.

BUREAU DES BILLETS

141, RUE SAINT-JACQUES

Tél. Bell Main 615. Tél. des March. 202

H. A. PRICE,

Asst. Agt. Gén. des Passagers.

GEO. STRUBBE,

Agent des passagers et des billets de la ville.

Tél. Bell Main 3997 — Marchands 686

Faites usage de la célèbre

BIÈRE DE BEAUPORT

garanti d'âge
de pureté et de force

**LE BREUVAGE LE PLUS SAIN
ET LE PLUS DELICIEUX**

VENDU PARTOUT

Entrepot : 345, rue NOTRE-DAME-EST
MONTRÉAL

Joseph CHAPUT, Gérant

ENTREPOT à JOLIETTE, Qué.

GEO. CONTANT, Gérant

NOUVEL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC, Que.

Cet Hôtel déjà si avantageusement connu du PUBLIC VOYAGEUR est maintenant ouvert.

Le nouveau propriétaire M. J. H. LESSARD, de Thetford Mines désire que le NOUVEL HOTEL VICTORIA soit le rendez-vous favori des VOYAGEURS DE COMMERCE.

Belles et spacieuses SALLES d'échantillons, service irréprochable et prompt, PRIX modérés, voilà ce que les VOYAGEURS trouveront au NOUVEL HOTEL VICTORIA.

J. H. LESSARD

PROPRIÉTAIRE

COTE DU PALAIS.

QUEBEC

Avocats

F. de S. A. Bastien, C. R. Phil. Cousineau, LL. D.
J. G. H. Bergeron, B.C.L. A. Jasmin, LL. L.

Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin

AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

76, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Bell Main 2387.

S. Beaudin, C. R., L. J. Loranger, L. L. D.
Paul St-Germain, LL. L. La Guérin, LL. B.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS

Bureau : 54, rue Notre-Dame-Est, Montréal
Tél. Bell Main 6154-6155

Tél. Bell Main 145

FORTUNAT BOURBONNIERE

AVOCAT, Commissaire C. S.

76, rue Saint-Gabriel

Résidence : 634, rue Notre-Dame-Est, près Visitation
Tél. Bell Main 394. MONTREAL

EDMOND BROSSARD

DE **LEBLANC & BROSSARD**

AVOCAT

66, rue St-Jacques, Montréal

Donat Brodeur, C. R. Hector Garand, LL. B.

BRODEUR & GARAND

AVOCATS

80, rue Saint-Gabriel, Montréal

Tél. Bell Main 2223.

Tél. Bell Main 4912.

PHILIPPE DUROCHER

Licencié en Droit

AVOCAT

107, rue Saint-Jacques, Montreal

Chambre 10-11, EDIFICE ALLIANCE

Gouin, Lemieux, Murphy & Berard

AVOCATS

Edifice New York Life, Montréal

Hon. L. Gouin, C. R. Hon. R. Lemieux, C. R.
D. R. Murphy, C. R. L. P. Bérard, C. R.
E. Brassard, LL. B. Antonio Ferrault, LL. L.
J. H. Dillon, B. C. L.

J. I. LAMARRE

J. A. A. BRODEUR

LAMARRE & BRODEUR

AVOCATS

37, rue Notre-Dame-Est, Montréal

Tél. Bell Main 1519

Tél. Main 603

Wm E. MOUNT, LL. L.

AVOCAT

13, rue Saint Jacques, Montreal

Bureau du soir et résidence : 1300, rue Notre-Dame-Est
Tél. Est 1055

Th. Chas-Casgrain, C. R. Victor E. Mitchell
E. Fabre Surveyer A. Chase-Casgrain
Joseph W. Weldon Errol M. McDougall

McGibbon, Casgrain, Mitchell & Surveyer

AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

Edifice "Canada Life" Montreal

Ingénieurs-civils — Architectes

Tél. Bell Main 1910

PARENT & OUMET

INGENIEURS

CIVILS

21, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité : Aqueduc, Egoûts, Arpentage,
Expertises.

ULYSSE CHOPIN

Ingénieur-civil

et Architecte

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Aqueducs, Egoûts, Arpentage,
Mines, Patentes

Tél. Bell Main 3826.

Tél. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS

CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Bell Main 3576.

J. A. KARCH

ARCHITECTE

17, Cote de la Place d'Armes

MONTREAL

Tel. Bell Main 2631

ALPHONSE PICHE

ARCHITECTE

214, rue Saint-Jacques

MONTREAL

Notaires, Etc.

Tél. Bell 1859.

LEANDRE BELANGER

Notaire, Comptable et Commissaire

20, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

R. H. BEAULIEU

DE **BEAULIEU & TURGEON**

Notaire

15, rue Saint-Jacques, Montréal

TÉL. BELL MAIN 4200

Tél. Bell Main 1473

Résidence : STE-THÉRÈSE

LUCIEN CIRoux

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions

71a, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 5744.

Résidence : Est 3878

MAURICE LORANGER, LL. L.

Notaire et Commissaire

56, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Prêts d'argent

Administration de succession

W. J. Proulx Tél. Bell Main 2959. J. E. Bouvier

PROULX & BOUVIER

NOTAIRES

15, rue Saint-Jacques, Montréal

Bureau du soir : 1226, Boulevard Saint-Laurent

Tél. Bell Est 1760

C. H. CATELLI

FABRICANT DE

FATES ALIMENTAIRES

31, rue Barclay, Montréal

L. Z. GAUTHIER, 504, rue Sherbrooke-Est

J. E. C. DAoust, 884, Ave du Parc, Annex

GAUTHIER & DAoust

Architectes et Evaluateurs

180, rue St-Jacques, Montréal

Bâtisse Banque d'Épargne

3me plancher, chambres Nos 7 et 8

Tél. Bell Main 2287

Tél. Bell Est 1703.

Tél. March. 297

L. R. MONTBRIANT, A. A. P. Q.

ARCHITECTE

...Mesureur et Evaluateur...

230, RUE ST-ANDRE

MONTREAL

en retireraient un bénéfice très considérable en recevant les grains du Nord-Ouest, du Manitoba, des Grands Lacs, et fournirait ces derniers de marchandises que le manque de communications les force d'aller chercher chez nos voisins, sans compter les pouvoirs hydrauliques considérables que ce canal mettrait à la disposition de l'industrie.

Il n'est passé cette année que 30,744,115 minots de grains par la route du St-Laurent, y compris les grains produits le long des Lacs, ce qui démontre que les quatre-cinquièmes de nos grains ont pris une autre route.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Avant d'aborder ce sujet des hautes études commerciales, comme président de ce corps, je me manquerais à moi-même si je ne vous remerciais de m'avoir donné l'occasion d'être utile à nos jeunes gens, à cette jeunesse sur laquelle le pays compte tant pour sa prospérité future. Et depuis que je connais mes co-directeurs et la bienveillance dont l'Hon. Premier Ministre fait preuve sans se lasser, je vous remercie davantage.

Dès 1893, comme je vous l'ai déjà dit, M. Morin, président de la Chambre à cette époque, demandait la fondation d'une école des hautes études commerciales. Il donnait en détail le programme des études qu'il y désirait voir enseigner, entr'autres l'histoire, la géographie et les lois commerciales, l'étude et l'analyse des marchandises, l'économie politique, etc., etc. En février 1900, M. J. X. Perrault, commissaire du Canada adressait à la Chambre les programmes des écoles des hautes études commerciales de Paris ; en novembre de la même année, M. Gonthier nous écrivait, attirant notre attention sur l'opportunité de fonder à Montréal une Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Sa lettre très documentée se trouve dans le *Bulletin* de décembre 1900, page 97. En avril 1902, M. Perrault revient à la charge avec documents sur ce même sujet expliquant le fonctionnement de ces écoles.

Faute de ressources, la mise à exécution de ce projet semblait devoir être retardée, lorsqu'en avril 1905 nous arrivait l'heureuse nouvelle que l'Hon. Premier Ministre de la province de Québec en avait fait un article de son programme ; de ce jour la fondation de cette école fut assurée. Chacun voulut y prêter son concours, aussi au printemps de 1906, il en est question à l'Ecole Polytechnique, en mai 1906, M. Gonthier s'adresse de nouveau à la Chambre de Commerce ; en septembre M. Gervais, à l'ouverture des cours à l'Université Laval, fait des délégations à cette effet et notre Chambre envoie des délégations à l'Université Laval et au Gouvernement pour hâter l'exécution de ce projet. Voilà en peu de mots l'historique de la fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Alors l'Hon. Premier Ministre de la province de Québec mit au service de cette cause toute l'énergie que vous lui connaissez pour doter Montréal de cette institution, aussi indispensable que désirée, et la Chambre en contribuant, tant par son travail que par ses finances, à cette fondation, aura mérité du pays et de ceux qui iront puiser des connaissances à cette source féconde.

Vous voyez que si la Chambre a toujours été le porte-étendard des idées progressistes de notre pays, rôle qu'elle s'était tracée à sa fondation, elle ne doit pas s'arrêter en aussi bon chemin ; malgré mon hésitation à le faire, il faut bien que je vous dise, que le haut enseignement diplomatique, commercial, technique, etc., nous manque ; que nous ne connaissons pas suffisamment la géographie, l'histoire, les lois commerciales des différents pays. Car, comme vous le savez, l'enseignement commercial universitaire a fait le progrès de l'Europe. L'Allemagne qui occupe le premier rang dans l'enseignement des hautes études commerciales lui attribue son succès, 4,500 étrangers suivent les cours de ses écoles. La France, la Belgique, l'Italie, proclament les bienfaits des hautes études commerciales. Notre Chambre manquerait donc à sa mission si elle ne profitait pas de l'expérience de ces pays et si par tous les moyens à sa disposition

elle n'aidait à faire réussir cette œuvre patriotique, puisqu'il s'agit de l'instruction, de la formation et de l'orientation de notre jeunesse, qui sera la gloire et l'orgueil de notre pays, selon que nous les aurons mieux préparés.

Messieurs, vous avez ajouté mon nom à d'autres pour mener à bien cette œuvre, mais en l'étudiant je l'ai aimée, je l'ai trouvée grande et l'idée m'est venu d'aider, en payant son cours complet au premier élève qui sortira victorieux dans un concours dont les conditions approuvées par la Chambre seront publiées dans le cours de l'été prochain. Je tiens aussi à déclarer que nous avons raison de nous féliciter du choix du Principal de cette école et que nous verrons avec plaisir les différentes chaires de professeurs occupées par des Canadiens.

Ce que je viens de dire, pour l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, s'applique en partie à l'Ecole Technique. La Chambre depuis 1896 s'est occupée de sa fondation en différentes occasions. A cette époque, sur proposition de M. J. X. Perrault, elle décida de s'adresser à la corporation de la Ville de Montréal pour en faire la fondation. Cette démarche n'ayant produit aucun résultat, encore cette fois, le Gouvernement de Québec s'en est chargé et la Chambre a fait un choix judicieux en nommant son premier vice-président actuel, M. Roy, pour la représenter sur le bureau de direction de cette école qui a aussi droit à la sollicitude de cette Chambre.

Agriculture

Une question sur laquelle je crois devoir attirer votre attention est l'exportation du beurre et du fromage. Il est à la connaissance de tous, que notre représentant Canadien à Londres, Lord Strathcona, a exprimé la crainte qu'il a de voir le beurre canadien se faire une mauvaise réputation et cette crainte semble être justifiée par les faits. Les livres bleus montrent une réduction dans l'exportation du beurre d'environ \$2,000,000 pour l'année 1907. Cette grande question devrait être mise à l'étude par la Chambre de Commerce afin de trouver d'où vient le mal et si possible

trouver le remède pour livrer notre beurre au consommateur étranger dans toute sa saveur.

Je crois qu'un système d'inspection bien organisé du beurre et du fromage aura pour effet de faire renaître la confiance du consommateur dans la bonne qualité des produits canadiens, car il n'y a aucune bonne raison pour que nos produits soient inférieurs à ceux des autres pays, nos concurrents, sur les marchés européens.

Une autre question qui intéresse également le cultivateur et le commerce est l'embargo sur le bétail canadien. Depuis 1892 l'Angleterre sous prétexte que le bétail étaient atteint de tuberculose a mis un embargo sur l'importation d'animaux venant du Canada, nous obligeant d'abattre nos bestiaux sur les quais. Notre Chambre n'a cessé de faire des instances tant auprès du gouvernement du Dominion qu'auprès des Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire pour faire enlever cet embargo que quinze ans d'enquêtes sur place ont démontré être basé sur des raisons futiles, puisque durant cette période, aucun des animaux exportés du Canada n'a été trouvé atteint de cette maladie.

Nos exportateurs étant obligés d'abattre leurs animaux à leur arrivée dans les ports de Londres, Glasgow, etc., sont dans la nécessité d'offrir en vente une viande qui n'est pas aussi propice à la consommation que s'il leur était permis de laisser reposer ces animaux fatigués de la traversée. Cette situation est tout à fait au détriment du cultivateur qui pourrait obtenir une plus grande rémunération pour ses animaux, et en supposant qu'il obtiendrait deux centins la livre de plus dans des circonstances ordinaires, si l'on tient compte de l'exportation du Canada en Angleterre qui est au delà de onze millions de piastres par an, vous voyez de suite que la perte pour nous est de près de deux millions de piastres (\$2,000,000,000.)

Si nous pouvons en croire les rapports qui nous arrivent, nos plaintes seront bientôt reconnues comme fondées et l'embargo ne tardera pas d'être enlevé, créant un marché plus rémunérateur pour

nous, puisque cette perte considérable que je viens de mentionner, qui est d'un sixième du prix réalisé dans le cours de l'exportation, sera une augmentation d'autant sur le prix de vente de chaque animal.

Le comité chargé de cette étude ferait bien, je crois, d'inviter les différents cercles d'agriculture de la province de Québec de participer à ce travail, dont le résultat les intéresse tout particulièrement, et notre Chambre sera certainement heureuse d'aider ces derniers pour le redressement de tous griefs qu'ils pourraient formuler. Ce comité pourrait aussi profiter des conseils des représentants de ces cercles agricoles pour faire des suggestions pour l'amélioration des grandes routes de la campagne, qui quelquefois font le désespoir des voyageurs.

Si la Chambre de Commerce était secondée dans ses efforts par tous les citoyens en état de le faire, quel bien inappréciable nous pourrions faire pour l'agriculture qui après tout est notre patri-moine national et le domaine que nos pères nous ont légués.

Colonisation

Ce que j'ai dit de l'agriculture s'applique aussi à la colonisation et nous ne saurions trop faire pour améliorer le sort des colons, qui font œuvre de patriotisme en fondant de nouvelles paroisses, tout en assurant l'avenir de leur famille et en ouvrant de nouveaux débouchés au commerce. Nos intérêts étant identiques, nous devons faire cause commune et je sais être l'interprète de votre pensée en les assurant de l'appui la plus sincère de notre Chambre.

Affaires municipales

Notre Chambre continuera à suivre les questions municipales, espérant que certaines modifications seront faites et les revenus augmentant que nos échevins trouveront la possibilité d'améliorer nos rues et faire disparaître cette forêt de poteaux avec leurs innombrables fils qui lors des incendies sont souvent une cause de désastre et verront à étendre le réseau des chars urbains pour faciliter le transport des citadins aux heures d'encombrement.

Grand Tronc Pacifique

La Chambre, depuis le commencement de la construction de ce chemin, a fait des instances répétées auprès du gouvernement pour obtenir un retranchement reliant cette ligne à Montréal. Je ne saurais passer inaperçu la déclaration de son surintendant, M. Morse, qui d'après les journaux aurait promis que cet embranchement serait ouvert au trafic en même temps que la ligne principale. La Chambre devra s'assurer du bien fondé de cette nouvelle et continuer ses instances pour assurer à Montréal cet embranchement qui sera d'un avantage si considérable au commerce.

Tarif

Les tarifs devront durant cette année être l'objet d'études spéciales par notre Chambre ; je crois qu'un comité devrait être nommé à cet effet, ce comité pourrait étudier d'abord, le traité franco-canadien, voir les avantages qu'il offre à notre commerce et trouver les moyens de créer de nouveaux débouchés et si possible prendre des dispositions pour envoyer des hommes d'expérience de l'autre côté de l'Atlantique pour étudier les tarifs des pays d'Europe. Si les nations européennes jugent à propos de s'inspirer d'un comité d'hommes du commerce qu'ils gardent à leur disposition durant la discussion des traités avec les autres pays, c'est qu'ils se sont rendus compte de l'importance d'éviter la moindre erreur ou omission dans ces circonstances. Ce comité aura certainement droit à la bienveillance de tous les hommes d'affaires soucieux de l'avancement du pays. Je prie ceux qui auraient des projets à soumettre à la Chambre de venir donner leurs noms au secrétaire et de faire connaître le sujet qui les intéresse, ils seront avertis de la date de l'assemblée du comité chargé d'étudier cette question.

Une commission permanente, laquelle suivant moi, s'impose devrait être nommée par le gouvernement et être au moins l'égale de la commission des chemins de fer, étant aussi importante pour

faire de notre pays une grande nation commerciale et lui faire prendre le rang auquel lui donnent droit la richesse de son sol, ses mines, ses pouvoirs hydrauliques et sa navigation fluviale unique ; en attendant, un travail efficace pourrait être fait par notre Chambre.

Exposition internationale canadienne

J'ai beaucoup étudié l'opportunité de faire une Exposition Internationale en Canada et je suis heureux de mettre à votre disposition le résultat de ces études et les informations obtenues de M. James Brodie, secrétaire du gouvernement pour les expositions en pays étrangers dont la compétence en ces matières est bien connue.

Je désire spécialement attirer votre attention dès le commencement de cet exposé sur le fait que notre exposition internationale ne doit pas nécessairement être sur la même échelle que celles tenues à Paris, Chicago et Saint-Louis. Ces grandes expositions sont dans une classe à part et n'ont jamais été projetées ni tenues dans aucun autre pays. C'est pourquoi j'attire votre attention sur ce fait que si quelques visiteurs de ces expositions restent encore sous l'impression que pour faire une exposition internationale au Canada, il faut les mêmes grands frais, vous pouvez les détromper et leur dire que pour faire une exposition au point de vue pratique il n'est pas nécessaire qu'elle soit aussi luxueuse que ces grandes expositions artistiques des grands pays.

Mais les expositions internationales, comme celles tenues à Glasgow en 1901, Liège en 1905, Milan en 1906 et d'autres trop nombreuses à énumérer, auxquelles au delà de trente pays étrangers prirent part, sont généralement toujours un succès à tous les points de vue, sans excepter le côté financier.

Je suis d'opinion qu'une exposition internationale serait d'un grand avantage pour le Canada dans les circonstances actuelles, quand le pays, par ses ressources et ses richesses inexploitées, commence à éveiller un intérêt général dans l'univers

entier et particulièrement en Europe où les expositions sont considérées comme un facteur important dans le progrès commercial et industriel du monde, amenant un échange d'idées utiles à tous et produisant des résultats qui ne pourraient être obtenus autrement. Au point de vue de l'immigration, il est admis que nous devons en grande partie aux expositions les 300,000 émigrants que nous comptons dans notre pays pour cette année seulement. Maintenant que le courant est donné, je crois qu'il est excessivement important pour l'avenir du Canada d'avoir à choisir la qualité d'émigrants que requièrent nos besoins. Il me semble que pour le moment la classe d'émigrants la plus utile serait la classe agricole et celle qui apporterait des capitaux ; or pour atteindre ce but, je crois qu'une exposition internationale, à Montréal, dans le genre de celle de Glasgow, Liège et Milan, serait le meilleur moyen à notre disposition.

Une exposition comme celle que je propose pour le Canada nécessite d'être tenue dans un grand centre commercial et mon idée serait de faire de cette exposition une œuvre nationale, faisant disparaître toute rivalité locale, provinciale ou autre. Il n'y a pas de doute que Montréal étant le centre où s'agitent les plus grands intérêts commerciaux et industriels du pays, le centre des chemins de fer, et la tête de la navigation océanique, offre un avantage exceptionnel pour une exposition internationale.

Une des conditions essentielles d'une entreprise de ce genre ne serait-elle pas la création d'une compagnie qui démontrerait l'intérêt bona fide des promoteurs ? La compagnie devrait déclarer dans l'acte d'incorporation qu'elle n'est pas formée dans un but de gain personnel, mais au contraire qu'elle en ferait une entreprise nationale pour le bénéfice du pays. Les promoteurs devraient être satisfaits d'un pourcentage de six pour cent par an sur le montant payé par eux et tous les profits provenant de l'exposition seraient dévolus à une ou des œuvres d'intérêts publics, pour l'avantage du pays entier. Cette déclaration aurait un grand

effet moral sur les pays étrangers et ce mode a été adopté par les pays qui ont tenu des expositions de ce genre dernièrement.

L'organisation de la compagnie est de grande importance et il sera nécessaire de s'assurer l'adhésion de Son Excellence le Gouverneur général et du Premier Ministre du Dominion comme patrons, des lieutenants gouverneurs des différentes provinces comme vice-patrons, Lord Strathcona et les princes du commerce du pays comme comité honoraire, avec des officiers actifs, comme président, vice-président, comité général, comité exécutif, etc., etc.

Pour mener à bonne fin, une entreprise de ce genre, les premières démarches nécessaires sont de compléter les arrangements financiers, premièrement avec le gouvernement d'Ottawa, qui devrait souscrire très libéralement puisque le Canada prend part à presque toutes les expositions tenues en pays étrangers en dépensant des montants considérables annuellement pour ces fins et les résultats obtenus ont démontré que ces placements étaient bons.

La Province de Québec devrait aussi contribuer libéralement, ainsi que la Ville de Montréal, car il est évident que la Cité et la Province recueilleraient de grands bénéfices et avantages d'une telle entreprise. J'ai confiance que les autres Provinces comprendront qu'il est de leur intérêt de se joindre à nous et de prendre une part active pour mener à bonne fin cette entreprise nationale.

Aux conditions plus haut mentionnées, en attendant d'autres adhésions, je puis ajouter que cinq citoyens que j'ai vus sont prêts à verser chacun \$10,000.00 pour garantir le succès de cette entreprise, pourvu que les Gouvernements d'Ottawa et de Québec, ainsi que la Ville de Montréal, fournissent un montant qu'ils jugeront suffisant pour leur permettre de faire réussir ce projet, le tout à être réglé au préalable avec ces différents corps.

D'après les renseignements obtenus, j'ai raison de croire que les pays étrangers non seulement s'intéresseront à notre exposition, mais sont très anxieux d'y prendre part et particulièrement la

France, la Belgique, la Russie, l'Italie et l'Allemagne. Je ne mentionne pas les Etats-Unis ni la Grande Bretagne car ces pays seraient entraînés par le mouvement quand même.

Il faudrait que cette entreprise soit mise sur une base pratique dès maintenant et la date choisie, afin que ces gouvernements soit approchés pour obtenir leur adhésion avant qu'ils s'engagent avec d'autres pays.

Peut être pourrions-nous choisir l'année 1911, car comme vous le savez il y aura trois siècles, pour la première fois de ce côté de l'Atlantique les échos répétaient les noms prédestinés de Ville-Marie et Mont-Royal.

Ces faits ainsi exposés, je suis convaincu que si nous suivons ce programme le succès de cette entreprise sera assuré.

Je crois que ce projet mérite la plus sérieuse considération de la Chambre de Commerce, à cause de son importance et du résultat qui en découle, en plus qu'il sera la solution du problème, si longtemps discuté, des expositions annuelles.

Conclusion

La Chambre, tout en étudiant les questions que nous venons de résumer, s'intéressera aussi à toutes celles qui lui seront soumises dans le cours de l'année.

Si le travail que les besoins de notre pays vous imposent semble énorme, il n'est pas au-dessus de vos forces mais bien au-dessous de votre dévouement. Je suis sûr que vous suffirez à la tâche, car c'est l'expérience que j'ai acquise pendant les années que nous avons travaillé ensemble.

Messieurs, mes remarques ont été longues; cependant je n'ai fait qu'un résumé incomplet des travaux qui incombent à notre Chambre durant l'année que nous commençons. Si nous voulons toujours continuer les traditions laissées par nos prédécesseurs, qui ont fait œuvre si utile dès le début de notre Chambre quand le commerce était de deux cent millions de piastres (\$200,000,000.00), combien plus utile seront nos travaux, si nous vou-

Comptables

Tél. Bell Main 2701.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

Chambres 205 à 209, Edifice Wilson
11 et 17, Cote de la Place d'Armes
MONTRÉAL

Tél. Bell Main 4912.

P. A. GAGNON

Comptable licencié

Chambre 10 et 11, "Edifice Alliance"

107, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL

F. X. Bilodeau

A. O. Chalifour

Bilodeau & Chalifour

COMPTABLES, AUDITEURS, COMMISSAIRES,
LIQUIDATEURS DE FAILLITES

13, rue Saint-Jacques

MONTRÉAL

Tél. Bell Main 3232.

Tél. Bell Main 2583.

J. E. LAPALME

...Comptable et Collecteur...

Collections de dettes de livres de tout genre au Canada et à l'étranger.

Achat de créances de toutes sortes.

Administrateur de successions.

Membre de notre Chambre

54, rue Notre-Dame-Est, Montréal

BUREAUX : Propriétaire de carrières
COTE-DES-NEIGES de Granit, Rose, Rouge
MONTREAL et Grise.

JOS. BRUNET

Manufacturier et importateur de

Granit à construction et décorations tombales

Gros et détail Estimés sur demande.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

Tél. Bell Up 1466. (Communication gratuite)

**SYNOPSIS OF CANADIAN NORTH-WEST****Homestead Regulations**

Any even numbered section of Dominion Lands in Manitoba, Saskatchewan and Alberta, excepting 8 and 26, not reserved, may be homesteaded by any person who is the sole head of a family, or any male over 18 years of age, to the extent of one-quarter section of 168 acres, more or less.

Application for entry must be made in person by the applicant at a Dominion Lands Agency or Sub-agency for the district in which the land is situate. Entry by proxy may, however, be made at an Agency on certain conditions by the father, mother, son, daughter brother or sister of an intending homesteader.

The homesteader is required to perform the homestead duties under one of the following plans:

(1) At least six month's residence upon and cultivation of the land in each year for three years.

(2) A homesteader may, if he so desires, perform the required residence duties by living on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of his homestead. Joint ownership in land will not meet this requirement.

(3) If the father (or mother, if the father is deceased) of a homesteader has permanent residence on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of the homestead, or upon a homestead entered for by him in the vicinity, such homesteader may perform his own residence duties by living with the father (or mother).

(4) The term "vicinity" in the two preceding paragraphs is defined as meaning not more than nine miles in a direct line, exclusive of the width of road allowances crossed in the measurement.

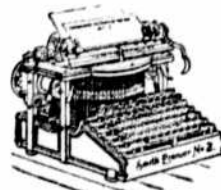
(5) A homesteader intending to perform his residence duties in accordance with the above while living with parents or on farming land owned by himself must notify the Agent for the district of such intention.

Six months' notice in writing must be given to the Commissioner of Dominion Lands at Ottawa, of intention to apply for patent.

W. W. CORY,

Deputy of the Minister of the Interior.

N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.

Commerce

ACHETEZ LE
TYPE-WRITER
"SMITH-PREMIER"

Aussi fournitures de bureau

WM M. HALL & CIE

221, Notre-Dame-Ouest, Montréal

Tél. Bell Main 2921.

Boite B. P. 2482

WILSON & LAFLEUR

Successeurs de C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
IMPORTATEURS, RELIEURS, ETC.

17 et 19, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

DIRECTEURS :

L. M. Lymburner J. Rivet H. N. Lymburner

J. E. Hurtubise, sec-trés.

LYMBURNER LIMITED
INGENIEURS, MACHINISTES ET FORGERONS
Mouleurs et Finisseurs en Cuivre, Plaqueurs en Nickel, Argentiers, Etc.

Bureau et Manufacture : 5-15, RUE DES COMMISSAIRES

Tél. Bell Main 89

Salles de Ventes : 222, RUE SAINT-LAURENT

Tél. Bell Est 2576

Manufacturiers de Coffres-Forts et de Poèles en Acier
MONTRÉAL**BREVETS**

Marques de Commerce

C. C. COUSINS

Solliciteur de

PATENTES

506, Edifice "NEW YORK LIFE"

MONTRÉAL

Tél. Bell Main 6696.

ÉTABLIE EN 1882

E. LEMIRE

Importateur et marchand de

BOIS ET CHARBON

... DE TOUTES SORTES ...

PAILLE, GRAINS ET FOIN

En Gros et en Détail

Bureau principal : 367, rue Richmond, Montréal
Succursale No 208, rue Guy

Tél. Bell Main 3611.

Tél. des March. 1448.

lons rester la sentinelle avancée du commerce aujourd'hui qu'il a dépassé six cent cinquante millions de piastres (\$650,000,000.00), c'est vous dire que le pays a marché à grands pas. Eh bien donc à l'œuvre, le but à atteindre est grand, la récompense n'en sera pas moindre et le pays nous en sera reconnaissant.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE

Séance du Conseil, le mercredi, 18 décembre 1907

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président, A. V. Roy, 2me vice-président, J. B. A. Lanctôt, G. Boivin, Jos. Fortier, Arm. Chaput, A. H. Hardy, Geo. Gonthier, Fred. C. Larivière, Hon. Alph. Desjardins, Hon. J. D. Rolland, D. Masson, Rod. Tourville, S. D. Vallières, et le Secrétaire, membres du Conseil.

Étaient aussi présents : MM. G. des Etangs, W. Marsan et Ossip Lew, conseiller du commerce extérieur de France.

Lecture est donnée du procès verbal de la séance du Conseil du 11 courant qui est adopté.

Dépouillement du courrier. — Deux accusés de réception : l'un par M. Thomas Coté, secrétaire de la section canadienne de la Commission internationale des voies d'eau limitrophes ; l'autre, par la " Shipping Federation of Canada ", concernant le rapport adopté par notre Chambre à l'encontre du barrage du Saint-Laurent, près de Cornwall, Ont.

M. Mastai Pagnuelo, agent de propriétés, suggère, pour aider à diminuer les inconvénients de la rareté des capitaux pour les transactions immobilières, de demander une législation obligeant les compagnies d'assurances à placer au Canada les argents qu'elles en retirent. Référée au comité de Législation.

M. Ossip Lew, conseiller du commerce extérieur de France, et les marques de commerce. — M. Ossip Lew, de passage à Montréal, invité par le président de

la séance à prendre la parole, débute en félicitant la Chambre et notre président de la considération dont ils jouissent en Europe ainsi qu'il l'a constaté lui-même dans les expositions universelles de Liège et de Milan, ainsi que la cour du roi d'Italie l'a reconnu en élevant M. C. H. Catelli au rang de Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Il est d'avis que l'application de marques de commerce établissant l'origine canadienne de nos marchandises destinées à l'exportation est des plus importantes pour la protection du commerce, que cette marque, soit un plomb ou une banderolle, de même qu'on a jugé nécessaire de faire accompagner de certificats d'analyse les vins de France.

M. Lew souhaiterait de plus qu'il soit loisible aux exportateurs français de faire des paiements de droits de douane purement conditionnels, c'est-à-dire, avec faculté de remporter leurs marchandises et de se faire rembourser ces droits de douane au cas où ils n'auraient pas conclu la vente définitive de leurs articles. M. Lew s'empresse d'ajouter qu'il ne désire tel privilège d'ailleurs que pour des produits non manufacturés au Canada.

Après quelques remarques élogieuses de M. le Comte des Etangs, son compatriote, sur la sympathie mutuelle qui existe entre les Français et les Canadiens, M. Isaïe Préfontaine propose de référer les questions traitées par M. Lew au comité spécial auquel avait déjà été référée l'étude du traité franco-canadien.

Délégation de l'association des manufacturiers canadiens et les prochaines élections municipales. — L'Hon. J. D. Rolland, C. L., président-général de cette association, M. Ewing, président du Conseil Exécutif de la Branche locale de Montréal, M. Dakers Cameron, secrétaire, et J. J. McGill, prient la Chambre de prendre avec l'association des manufacturiers canadiens une part active aux prochaines élections municipales.

Le président ayant invité les membres présents à donner leur opinion sur le sujet, M. S. D. Vallières croit, pour sa part, que les membres de la Chambre, du moins individuellement, devraient s'intéresser sérieusement aux élections municipales.

Le Président de la Chambre partage cet avis, mais avant de prendre une décision, la chose est référée au comité des " Affaires municipales ".

Le calcul du taux de l'intérêt des dépôts dans les bureaux de poste et les banques. — M. Guillaume Boivin regrette que les dépôts d'argent ne portent intérêt que sur la base du plus faible chiffre dans le cours d'un mois, et que l'intérêt soit calculé suivant le nombre exact de jours que les divers montants de dépôts ont été au crédit des déposants.

Cette question est référée aux comités conjoints de finances et de législation.

Condoléances de la Chambre à l'occasion du décès de l'Hon. J. Israël Tarte, ex-ministre des travaux publics du Canada. — Après avoir fait un éloge chaleureux de l'Hon. J. Israël Tarte, ex-ministre des Travaux Publics, journaliste distingué et membre de notre Chambre récemment décédé, l'Hon. Alph. Desjardins propose la résolution suivante, laquelle est adoptée à l'unanimité :

" La Chambre de Commerce a appris avec un vif regret le décès de l'un de ses membres les plus distingués dans la personne de l'Hon. J. Israël Tarte, Ex-Ministre des Travaux Publics du Canada et déplore à cette occasion la disparition d'un personnage qui, pendant trente années, a joué un rôle éminent dans la carrière d'un journalisme et dans les rangs de nos hommes d'Etat. Dans le domaine des questions dont s'occupe spécialement notre Chambre, nous aimons à rappeler que l'Hon. J. Israël Tarte lui a toujours prêté son concours le plus actif pour l'étude de toutes les questions relatives à l'industrie et au commerce du pays, de ses moyens de transport, et entr'autres choses, que son passage au département des travaux publics a surtout été marqué par l'intérêt tout spécial qu'il a donné à l'amélioration de notre port national et par l'essor que nous avons constaté dans ces dernières années.

" La Chambre désire de plus que copies de la présente résolution soient transmises à la famille du regretté défunt ainsi qu'aux journaux de cette ville ".

Autorisation à signer un contrat avec la ville concernant la marquise au-dessus de la porte d'entrée principale de l'édifice de la Chambre. — Le Conseil autorise MM. les Président, Trésorier et Secrétaire à signer un projet de contrat relatif à ce sujet.

Le Conseil décide ensuite de suspendre ses séances ordinaires jusqu'au 15 janvier prochain.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE MENSUELLE

Séance du mercredi, le 15 janvier 1908

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président. A. V. Roy, 2ème vice-président, Jos. Contant, Hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, Geo. Gonthier, Arm. Chaput, U. H. Dandurand, W. U. Boivin, Jos. Brunet, R. Gohier, Sr. H. Laporte, L. A. Lapointe, L. E. Jalbert, D. Masson, D. Parizeau, Alex. Prud'homme, Ls Perron, S. Robitaille, S. D. Vallières et le Secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 décembre dernier est lu et adopté.

Courrier. — Divers accusés de réception relatifs aux rapports adoptés par notre Chambre concernant des projets de barrages du St-Laurent l'un venant du Ministère fédéral de la Marine et des Pêcheries, un autre du Montreal Board of Trade, un autre encore de la Dominion Marine Association et enfin de la section canadienne de la Commission Internationale des voies d'eau limitrophes.

Une lettre de l'Hon. Lomer Gouin, Premier Ministre et Procureur Général de notre Province nous informant de son acquiescement au désir de notre Chambre quant à l'envoi de certains statuts et documents pour l'usage de nos membres.

Deux lettres de remerciements pour l'expression de condoléances : l'une, de la famille de l'Hon. J. I. Tarte, Ex-Ministre des Travaux Publics du Canada et l'autre, de la Chambre de Commerce britannique de Paris, à l'occasion du décès de M. J. L.

Pollock, membre fondateur et ancien Président de cette Chambre-Sœur.

Une lettre de l'Association des commis-voyageurs de la Puissance sollicitant le concours de notre Chambre pour obtenir des autorités compétentes les mesures nécessaires pour pourvoir au confort des voyageurs. La Chambre se rend de suite à cette demande et sur proposition de M. E. D. Marceau, Ex-Président de cette Association, secondé par M. Armand Chaput, il est résolu de signaler à l'attention de qui de droit les inconvénients et les lacunes de l'état de choses actuel et de les prier d'y apporter les remèdes appropriés.

Une lettre de M. Nap. Lemay, député provincial de Lotbinière, priant notre Chambre à la demande de tous les capitaines de bateaux à voiles qui transportent de la brique dans le port de Montréal, de leur prêter son appui auprès de qui de droit pour obtenir qu'un quai ou un marché soit mis à la disposition de ce genre de commerce. Référée au comité des " Transports ".

Une lettre des organisateurs du premier congrès des industries frigorifiques qui aura lieu à Paris en juin 1908 nous informant de la formation d'un comité de dames et sollicitant des recrues comme membres associés.

Une lettre de la Société des manufacturiers et commerçants de moteurs offrant gratuitement à nos membres les avantages d'un département d'informations commerciales quant à cette branche, se chargeant de répondre à toute demande de renseignements.

Un avis de la Cie du Canadian Northern Railway attirant l'attention des expéditeurs sur les avantages et l'horaire de leur service de chars pendant la saison d'hiver, pour la protection des marchandises périssables.

Une lettre de l'Association des voyageurs de commerce de Montréal nous transmettant copie d'une résolution endossant les démarches faites par notre Chambre en faveur du projet d'une Exposition à Montréal.

La société canadienne forestière du Canada. — M. D. Parizeau présente à la Chambre une nouvelle publication de cette société et informe la Chambre du projet d'une convention nouvelle de cette société qui doit avoir lieu, cette fois, à Montréal même, en mars prochain.

Diners — causeries mensuels. — M. Damase Masson, ancien président de cette Chambre, est d'avis qu'il serait avantageux d'établir la coutume d'un " diner-causerie " mensuel pour resserrer les liens qui doivent exister entre tous les membres de cette Chambre. Il présente à cet effet, une liste de nombreux adhérents au projet qui rencontre l'approbation générale des membres présents.

Il est alors proposé par M. A. V. Roy, 2ème vice-président, que MM. D. Masson, Joseph Fortier et le Secrétaire soient nommés comme organisateurs de ces " diners-causeries ". Adopté à l'unanimité.

Admission de nouveaux membres. — Les personnes suivantes sont admises membres de la Chambre, à savoir : MM. Pierre Bernard, maire de la Longue-Pointe, Eugène Villeneuve, bourgeois, Dalbé Viau, architecte, A. C. Miller, instituteur, W. P. Kearney, président de la " Rubber Tire Wheel Co ", A. P. Frigon, président " Imperial Live Stock Co ", J. A. Delisle, voyageur de commerce, Donat Brodeur, avocat, ce dernier, sur recommandation du Conseil de la Chambre. Ajournement.

Les membres présents assistent immédiatement après cette séance, à une assemblée de toutes les personnes intéressées au projet d'une Exposition à Montréal.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Séance du mercredi, 29 janvier 1908

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président, A. V. Roy, 2me vice-président, J. B. A. Lanctôt, trésorier, Jos. Fortier, G. Boivin, Arm. Chaput, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Jalbert, T. Lafleur, Geo. Gonthier, A. H. Hardy, D. C.

Brosseau, Aug. Comte, L. J. Drolet, W. U. Boivin, S. Lachance, W. A. Huguenin, T. Lafleur, E. D. Marceau, D. Masson, Armand Lalonde, Ludger Gravel, J. P. Mullarkey, Ls Perron, Oct. Lemay, Alex. Prud'homme, W. C. Palmer, L. J. A. Surveyer, A. N. Brodeur, L. N. Dupuis, Alf. Desmarais, Oscar Loïselle, Rod. Tourville et le Secrétaire.

Courrier. — Une lettre de la Chambre Syndicale de la Construction informant notre Chambre du résultat des élections récentes des officiers de cette section à la tête desquels M. Trefflé Charpentier est réélu comme président.

Présentation des candidats aux charges d'officiers et de conseillers de cette Chambre pour l'exercice de 1908.

Avant de procéder à la mise en nomination des candidats au Conseil, lecture est donnée des articles des règlements de cette Chambre concernant les élections annuelles et les propositions suivantes sont remises entre les mains du président :

Election du président. — Il est proposé par MM. C. H. Catelli, Jos. Contant, L. E. Geoffrion, J. B. A. Lanctôt, L. J. A. Surveyer, E. D. Marceau, Alph. Racine, J. P. Mullarkey, secondés par MM. Arm. Chaput, Alex. Prud'homme, Geo. Gonthier, G. Boivin, A. H. Hardy :

Que M. Isaïe Préfontaine soit élu président de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1908.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est élu président de la Chambre.

Election du 1er vice-président. — Il est proposé par MM. L. E. Geoffrion, E. D. Marceau, Geo. Gonthier, Alph. Racine, Jos. Contant, L. J. A. Surveyer, secondés par MM. G. Boivin, J. B. A. Lanctôt, Alex. Prud'homme et J. P. Mullarkey :

Que M. A. V. Roy soit élu 1er vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1908.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré élu 1er vice-président de cette Chambre.

Election du 2me vice-président. — Il est proposé par MM. E. D. Marceau, Alex. Prud'homme, Jos.

Contant, L. J. A. Surveyer, J. P. Mullarkey, secondés par MM. G. Boivin, Geo. Gonthier et Alphonse Racine :

Que M. Fred. C. Larivière soit élu 2me vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1908.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré élu 2me vice-président de cette Chambre.

Election du trésorier. — Il est proposé par MM. J. B. A. Lanctôt, Jos. Contant, L. J. A. Surveyer, secondés par MM. Alex. Prud'homme, Geo. Gonthier, G. Boivin et Alph. Racine :

Que M. Joseph Fortier soit élu trésorier de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1908.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré élu trésorier de cette Chambre.

Election du secrétaire. — Il est proposé par MM. Jos. Contant, Armand Chaput, Alex. Prud'homme, Alphonse Racine, J. B. A. Lanctôt, L. J. A. Surveyer, secondés par MM. E. D. Marceau, Geo. Gonthier, G. Boivin et J. P. Mullarkey :

Que M. Fortunat Bourbonnière soit réélu secrétaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour l'année 1908.

Aucune proposition contraire n'étant présentée, le candidat est déclaré réélu secrétaire de cette Chambre.

Election des anciens présidents, vice-présidents et trésoriers. — En vertu des amendements aux règlements adoptés en janvier 1903, il est proposé par MM. E. D. Marceau, Armand Chaput, Alex. Prud'homme, Geo. Gonthier, G. Boivin, J. P. Mullarkey, Joseph Fortier, Rod. Tourville, secondés par MM. A. N. Brodeur, A. H. Hardy et Ludger Gravel :

Que Messieurs les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers de cette Chambre, à savoir : MM. J. Grenier, D. Parizeau, H. Laporte, Jos. Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli et MM. G. Boivin, Hon. J. D. Rolland, Alphonse Racine, Ubalde Garand, L. J. A. Surveyer et J. B. A.

Lanctôt soient réélus, en groupe, membres du Conseil de cette Chambre pour l'année 1908. Adopté à l'unanimité.

Election du président de la Chambre Syndicale de la Construction.—En vertu des mêmes amendements, il est proposé par MM. Pierre Leclerc, Octave Lemay, J. B. Gratton, secondés par MM. L. Z. Gauthier, J. E. C. Daoust et N. T. Gagnon :

Que M. le président de la Chambre Syndicale de la Construction (M. Trefflé Charpentier) soit réélu membre du Conseil de la Chambre de Commerce pour l'année 1908. Adopté à l'unanimité.

Candidats au Conseil.— Les candidatures suivantes au Conseil de la Chambre sont ensuite remises entre les mains du président :

1o M. Berthiaume Hon. T., présenté par MM. Rod. Tourville, Oscar Loïselle, L. N. Dupuis et A. N. Brodeur ;

2o M. Beaudry J. A., présenté par MM. W. U. Boivin, A. N. Brodeur, A. H. Hardy et Joseph Fortier ;

3o M. Boivin W. U., présenté par MM. A. H. Hardy, J. B. A. Lanctôt, G. Boivin et A. Chaput ;

4o M. Brodeur Alph. N., présenté par MM. Geo. Gonthier, W. A. Huguenin, Armand Lalonde et L. N. Dupuis ;

5o M. Chaput Arm., présenté par MM. Ludger Gravel, H. G. Bisson, D. Masson, et L. N. Dupuis ;

6o M. Daoust Emilien, présenté par MM. Alph. A. Granger, G. N. Moncel, Ludger Gravel et H. G. Bisson ;

7o M. Des Etangs Comte G., présenté par MM. Geo. Gonthier, E. D. Marceau, Fred. C. Larivière et S. D. Joubert ;

8o M. Gauthier L. Edgar, présenté par MM. Alf. St Cyr, E. D. Marceau, A. A. Granger et D. Masson ;

9o M. Gonthier Geo., présenté par MM. J. M. Wilson, G. N. Moncel, Alf. St Cyr et J. C. Beauchamp ;

10o M. Gravel Ludger, présenté par MM. Ls Perron, E. D. Marceau, Arm. Lalonde et Geo. Gonthier ;

11o M. Gratton J. B., présenté par MM. J. E. C. Daoust, T. Charpentier, Oct. Lemay et D. Masson ;

12o M. Hardy A. H., présenté par MM. J. B. A.

Lanctôt, Geo. Gonthier, Rod. Tourville, Jos. Fortier, L. J. A. Surveyer ;

13o M. Harris J. W., présenté par MM. Rod. Tourville, L. E. Jalbert, W. A. Huguenin et D. C. Brosseau ;

14o M. Hudon Albert, présenté par MM. L. J. A. Surveyer, Rod. Tourville, Ludger Gravel et J. L. H. Marcil ;

15o M. Huguenin W. A., présenté par MM. D. Masson, L. J. A. Surveyer, Armand Lalonde et E. D. Marceau ;

16o M. Joubert S. D., présenté par MM. L. E. Jalbert, H. G. Bisson, D. Masson et W. A. Huguenin ;

17o M. Lésperance A. P., présenté par MM. D. Masson, W. A. Huguenin, Rod. Tourville et L. E. Jalbert ;

18o M. Lemay Octave, présenté par MM. Pierre Leclerc, T. Charpentier, J. E. C. Daoust et D. Masson ;

19o M. Labrecque J. O., présenté par MM. J. P. Mullarkey, Rod. Tourville, D. Masson et W. Huguenin ;

20o M. Lachance S., présenté par MM. Rod. Tourville, J. B. A. Lanctôt, J. P. Mullarkey et A. H. Hardy ;

21o M. Leduc Paul J., présenté par MM. Oscar Loïselle, W. A. Huguenin, G. Boivin et A. Amyot ;

22o M. Marchand J. T., présenté par MM. R. Gohier, Oct. Lemay, L. J. A. Surveyer et L. N. Dupuis ;

23o M. Marcil J. L. H., présenté par MM. L. N. Dupuis, D. C. Brosseau, J. B. A. Lanctôt et Ludger Gravel ;

24o M. Martin C. E., présenté par MM. Armand Lalonde, A. N. Brodeur, Ubalde Garand et J. A. Beaudry ;

25o M. Marceau E. D., présenté par MM. Geo. Gonthier, H. G. Bisson, D. Masson et W. A. Huguenin ;

26o M. Mullarkey J. P., présenté par MM. Jos. Fortier, J. B. A. Lanctôt, Rod. Tourville, D. Masson et A. Prud'homme.

27o M. Perrault Ovila S., présenté par MM. J. M. Wilson, L. J. A. Surveyer, Jos. Fortier et D. Masson ;

28o M. Prieur Rosaire, présenté par MM. L. E. Geoffrion, Ludger Gravel, L. A. Lapointe et Arm. Chaput ;

290 M. Prud'homme Alex., présenté par MM. J. C. Beauchamp, L. J. A. Surveyer, H. G. Bisson et D. Masson ;

300 M. Quintal Jos., présenté par MM. J. P. Mullarkey, L. E. Jalbert, Rod. Tourville et W. A. Huguenin ;

310 M. Saucier J. H. Paul, présenté par MM. A. H. Hardy, J. B. A. Lanctôt, Jos. Fortier, W. U. Boivin et D. Masson ;

320 M. Tarte Ls Jos., présenté par MM. Rod. Tourville, L. N. Dupuis, Ludger Gravel et Octave Lemay ;

330 M. Tétrault N., présenté par MM. L. J. A. Surveyer, A. Amyot, R. Gohier et L. N. Dupuis ;

340 M. Tourville Rod., présenté par MM. Geo. Gonthier, J. B. A. Lanctôt, J. P. Mullarkey et W. A. Huguenin ;

350 M. Wilson J. M., présenté par MM. J. P. Mullarkey, J. B. A. Lanctôt, A. H. Hardy et Arm. Chaput.

Ces propositions étant présentées, le président rappelle aux membres que la votation aura lieu mardi, le 11 février alors prochain, la veille de l'assemblée générale annuelle et que chacun des candidats mis en nomination recevra un avis officiel de la proposition de son nom et qu'au cas où quelques-uns d'entre eux croiraient devoir décliner l'honneur, ils auraient à faire parvenir au bureau de la Chambre une déclaration par écrit de leur intention de ne pas accepter cette candidature.

Scrutateurs. — MM. Emile Rolland, gérant de la Cie d'Imprimerie Moderne, T. Lafleur, de la maison Wilson & Lafleur, éditeurs de livres de droit et M. Arthur Côté, de "La Presse" sont nommés scrutateurs pour procéder au dépouillement du scrutin, mercredi, le 12 février alors prochain, sur proposition de MM. Ludger Gravel, S. Lachance, Ls Perron et L. J. Drolet, adoptée à l'unanimité.

Le Président sortant de charge, M. C. H. Catelli, est heureux de féliciter les membres présents du choix de son successeur dans la personne de M. Isaïe Préfontaine. Nul doute que sous sa sage direction, la Chambre continuera de marcher de progrès en progrès et à maintenir la réputation qu'elle s'est acquise tant au pays qu'à l'étranger.

Vote de remerciements aux officiers et conseillers sortant de charge. — Sur proposition de l'Hon. Alph. Desjardins, un vote de remerciements est adopté à l'unanimité à l'adresse des officiers sortant de charge pour le dévouement dont ils ont fait preuve durant l'année écoulée aux intérêts de la Chambre.

M. J. P. Mullarkey seconde avec plaisir cette proposition en rendant un hommage spécial au tact et au savoir-faire avec lesquels M. J. B. A. Lanctôt s'est acquitté de sa charge de trésorier durant les deux dernières années.

M. Isaïe Préfontaine, invité par l'assemblée à adresser quelques mots, offre ses remerciements les plus sincères aux membres de la Chambre qui ont paru ainsi tenir à l'élever au poste de la présidence dont il apprécie hautement l'importance. Afin de mieux poursuivre la mission de la Chambre, il compte avec confiance sur le concours de ses collègues et autres officiers élus non moins que sur l'aide sympathique des grands journaux de cette ville.

MM. A. V. Roy, 1er vice-président, et M. Joseph Fortier, trésorier, remercient successivement la Chambre de l'honneur qui leur est décerné et l'assurent de leur plus entier dévouement.

M. Catelli regrette qu'une indisposition imprévue ait retenu chez lui M. Fred. C. Larivière, qui vient d'être élu 2ème vice-président de cette Chambre. Il a lieu de croire que cette promotion décernée à M. Larivière ne sera pas moins prisee par ce dernier que profitable aux intérêts de la Chambre.

Admission de nouveaux membres. — Ont été admis membres, après avoir suspendu les règlements d'affichage préalable, à savoir : MM. Cagnot, ing. civil, J. O. Deslauriers, entrepreneur, J. H. Esinhart, agt d'assurance, Jos. Arthur Godin, architecte, Henri Herdt, directeur "Canadian Glass Co", Pierre Leduc, pharmacien, Albert Leduc, comptable, Idor Larivière, organisateur des Forestiers Indépendants, Jean Taché, courtier d'assurance.

Et la séance est levée.

BUREAUX A LOUER, s'adresser à La Chambre de Commerce.